L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 24 JUIN 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 24 JUIN.

VENTES A L'ENCAN PE UE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles—cottages simples et doubles et terrains ameliorés a des conditions faciles.

Par Pla de J. Spear, rue St Louis, entre Claiborne et Robertson—meubles et plantes.

Par D. E. Morphy & Son, à l'entrepôt Delta, rue Fulton, entre Lafayette et Girod 120 sacs son.

Par D. E. Morphy & Sons, sur la Levee, au pied de la rue Gravier—lots et residu de blé.

Son.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Vois. résidu de blé—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Guerre à la fraude.

L'enregistrement des électeurs du parti démocrate-conservateur dans les différents wards de la ville, a été clos, il y a deux jours, et, comme toujours, malgré les instances pressantes des journaux, un grand nombre d'électeurs—et particulièrement de ceux qui ont les plus grands intérêts en jeu, se sont abstenus ou ont négligé de se faire inscrire.

Les élections pour la réorganisation des clubs centraux de wards doivent avoir lieu le 30 de ce mois. Après cette réorganisation le comité central d'Etat fixera l'époque à laquelle devront être tenues les élections pour les délégués à la convention d'Etat convoquée pour le 24 juillet à Baton Rouge. L'époque de la réunion de la convention de paroisse n'est pas encore fixée.

Les élections du 30 juin pour la réorganisation des clubs centraux des wards ont une certaine importance parce que les présidents qui seront élus auront la nomination des commissaires qui présideront aux élections de délégués.

Or, chose triste à dire, nous avons entendu rapporter que dans plusieurs wards, des politiciens peu scrupuleux ont fait enregistrer quelques centaines d'individus ne demeurant pas dans le ward et n'ayant pas droit à y voter, dans le but de contrôler l'organisation du club mère et par suite la nomination des commissaires d'élection, avec l'intention conséquemment de faire élire frauduleusement des délégués favorables à leurs vues. Ces faits ont même donné lieu à quelques protestations formelles.

Il est profondément regrettable qu'au moment où la Louisiane tente un suprême effort pour se débarrasser d'un parti qui n'a réussi que par la fraude et alors que l'élection de novembre doit être une grande protestation de la masse des honnêtes gens contre les pratiques frauduleuses des républicains, il se produise dans les rangs des démocrates-conservateurs des tentatives de ce genre pour fausser l'expression du choix populaires.

Les hommes qui agissent ainsi devraient être expulsés des rangs du parti, car ce ne sont ni des démocrates ni des patriotes.

Il a été annoncé qu'une révision de l'enregistrement serait effectuée avant l'élection du 30 juin. Nous engageons les présidents et officiers des clubs et tous les bons citoyens à apporter un grand zèle à ce travail, et à combattre la fraude qui tend à se glisser dans les rangs du parti avec autant d'énergie que la fraude organisée au profit des républicains.

L'enregistrement a été fermé pour permettre la révision, mais nous pensons qu'après la réorganisation des clubs, il pourrait être ouvert de nouveau pendant quelques jours pour permettre aux électeurs qui ont négligé de se faire inscrire de réparer leur négligence.

Il est à désirer que le plus grand nombre possible d'électeurs participent aux élections de délégués à la Convention, car alors les choix faits par ces délégués représenteront réellement les vœux de la majorité du parti.

L'organisation des clubs de wards devant avoir une grande importance dans la campagne, puisque les nouveaux officiers conduiront toutes les opérations préliminaires, nous engageons tous ceux qui se sont fait inscrire à participer activement à la désignation de ces officiers et à l'élection du 30 juin.

L'issue de la campagne dépend, en grande partie du zèle que mettront les citoyens à participer aux assemblées primaires et à assurer la bonne organisation du parti et des choix marqués au cachet de l'honnêteté et de l'intelligence.

Le général Hancock.

La candidature du général Hancock pour la présidence des Etats-Unis, paraît avoir fait depuis peu de grands progrès. Les assertions contradictoires des amis de Tilden et de Hendricks nous laissent dans l'incertitude sur les forces respectives de ces candidats, mais, de tous côtés, dans la presse nous voyons le nom de Hancock mentionné avec faveur.

Tandis que l'honorable R. L. Gibson se prononce pour le gouverneur Tilden, dont il croit la nomination assurée, M. E. Jno. Ellis, un autre de nos représentants, prend parti pour Hancock qui, selon lui, est le plus fort candidat, et il assure que ses collègues louisianais, MM. Levy et Spencer sont du même avis que lui.

La seule objection soulevée contre Hancock est sa qualité de militaire. On répond à cette objection en citant l'ordre par lequel il a assumé le commandement du département du Golfe, le 29 novembre 1867.

Voici le texte de cet ordre qui, si Hancock est choisi comme candidat, sera un admirable document de campagne :

Quartier général du 5me Dist. Mil.
N. O. 29 novembre 1867.
Ordres spéciaux No 40.

Conformément aux ordres généraux No 81, quartier général de l'armée, bureau de l'adjudant général, Washington D. C., 27 août 1867, le major général W. S. Hancock, prend, par la présente, le commandement du 5ème District Militaire et du département composé des Etats de la Louisiane et du Texas.

Le général commandant est heureux d'apprendre que la paix et la calme régnent dans ce département. Son objet sera de maintenir cet état de choses. Comme moyen pour atteindre à cette fin, il regarde le maintien des autorités civiles dans la stricte exécution des lois, comme le plus efficace, dans les circonstances existantes.

En temps de guerre, il est indispensable de repousser la force par la force, et d'abattre et détruire l'opposition à l'autorité légale. Mais quand la force insurrectionnelle a été renversée et la paix établie, et quand les autorités civiles sont prêtes à remplir leurs devoirs, et veulent les remplir, le pouvoir militaire doit cesser de prévaloir et l'administration civile doit reprendre son empire naturel et légitime. Sous l'impression solennelle de ces vues, le général annonce que les grands principes de la liberté américaine sont encore l'apanage légal de ce peuple et doivent toujours l'être. Le droit d'être jugé par le jury, l'habeas corpus, la liberté de la presse, la liberté de la parole et les droits naturels, personnels et de propriété, doivent être préservés.

Les institutions libres, tout en étant essentielles à la prospérité et au bonheur du peuple, fournissent toujours les plus fortes raisons pour désirer la paix et l'ordre. Les crimes et offenses commis dans ce district doivent être référés aux tribunaux civils-réguliers, et ces tribunaux seront appuyés dans leur juridiction légitime.

S'il y avait des violations de lois existantes, que ne rechercheraient pas les magistrats civils ou s'ils élevait des plaintes à propos de négligence dans l'administration de la justice, ces affaires seront rapportées à ce quartier général d'où seront lancés tels ordres qui pourraient être jugés nécessaires.

Tout en indiquant son but de respecter les libertés du peuple, le général désire que tout le monde sache que les insurrections armées ou la résistance violente à la loi seront à l'instant supprimées par les armes.

Par ordre du major général
W. S. HANCOCK,
W. G. MITCHELL,
Aide de camp A. Adj.-Génl.

LA SAINT-JEAN.—*Chemin de fer Pontchartrain.*—Ce soir, le dernier train part de la ville à 11 heures et le dernier train part du lac à 11 heures et demie.

LE GOUVERNEUR HAYES.—On se demande, dit le *Messager Franco-Américain*, dans l'Ohio, si M. Hayes donnera sa démission de la place de gouverneur. Jusqu'à présent, toutes les fois qu'il a été candidat à une place quelconque, il a renoncé aux fonctions dont il se trouvait investi, et s'il suivait sa propre inclination, il en ferait encore autant dans la circonstance actuelle. Mais s'il donnait sa démission aujourd'hui, il faudrait, d'après la loi de l'Etat, procéder en octobre à l'élection d'un autre gouverneur. Ce serait un embarras, nouveau pour le parti républicain; M. Hayes le comprend, et il conservera probablement sa place jusqu'au dernier moment.

Le *Herald* qui ne s'est jamais montré bien favorable à M. Hayes, publie une correspondance de Washington, où nous lisons ce qui suit :

"Le gouverneur Hayes, dont les opinions deviennent maintenant une question importante pour le public, ne croit pas que le gouvernement fédéral puisse désormais intervenir convenablement dans les affaires locales des Etats du Sud. Comme membre du Congrès, il a appuyé toutes les mesures de reconstruction votées par les républicains, et sans aucun doute il ne le regrette pas; mais il est de ceux qui pensent que les Etats du Sud doivent avoir maintenant le droit de diriger leurs affaires intérieures exactement comme les Etats du Nord, et s'il arrive à la présidence, on peut être certain que, sans permettre aucun désordre grave ou dangereux dans une portion quelconque du pays, il se gardera bien de soutenir dans le Sud des gouvernements inepte ou corrompus, ou de faire de l'administration fédérale l'auxiliaire des *carpet baggers* et des intrigants, comme cela est arrivé trop souvent depuis quelques années. On peut affirmer qu'il trompera l'attente des politiciens de cette classe dans le Sud et des alliés qu'ils comptent parmi les extrémistes du Nord.

Les radicaux du Sud feront bien de méditer sur ce que dit le *Herald*.

H. C. WARMOTH.—C'est l'homme qui vient, dit-on, le *coming man*.

En effet, nous remarquons que ceux qu'il a jadis bousculés, crossés, destitués de leurs hautes fonctions de Secrétaire d'Etat, et traités comme bresseurs malapris et domestiques sordides, emploient aujourd'hui la meilleure de leurs plumes à chanter ses vertus et à honorer son caractère. Warmoth est un grand homme.

Mais ce qui étonne à bon droit, c'est l'engouement actuel des hommes de couleur et des noirs pour le très fin, très malin, très madré, très retors, très faux, très corrompu et très habile Warmoth.

Cet engouement est sans bornes. Warmoth est précisément l'homme des noirs, le candidat des noirs, le bon Dieu des noirs. Les noirs ne jurent plus par Kellogg, par Packard, ni même par Pinchback, mais bien par Warmoth; et Warmoth, selon toute probabilité, sera l'élu de la Convention radicale de demain.

Braves et innocents noirs!

Si jamais Warmoth redevient gouverneur de la Louisiane—ce que nous ne croyons pas et n'espérons point—les noirs nous donneront bientôt des nouvelles de leur nouveau *massa*.

Vous pas comme li, hein!

Mais si Warmoth est le *coming man*, le noir ne sera certainement pas blanc.

(*Louisianais.*)

LES CATHOLIQUES EN FRANCE. — Nous extrayons ce qui suit d'un discours prononcé par M. Keller dans la discussion sur la loi relative à la collation des grades.

La passion anticléricale est aussi vieille que l'Eglise; elle n'a pas été assouvie par le sang des martyrs. De nos jours, elle a pris une vivacité nouvelle. On a rappelé hier les paroles prononcées au congrès de Liége. Des publications récentes et nombreuses reproduisent ces odieuses doctrines.

Elles ne sont traduites dans les faits, et l'on a vu, pendant la guerre, les actes les plus criminels contre les membres du clergé.

Cette passion a survécu à nos désastres, bien que l'Eglise n'ait, dans son passé et dans ses doctrines, rien qui soit contraire à la forme républicaine. Son but est la destruction entière du catholicisme.

Ceux qui demandent la réparation de l'Eglise et de l'Etat sont des esprits mal-ment libéraux. Les habiles ne veulent point de cette séparation.

Il n'y a plus aujourd'hui d'ultramontains et de gallicans. On comprend que, dans l'ébranlement d'un grand Rème, quelques évêques aient eu la faiblesse de signer la Déclaration de 1682. (Bruits divers.)

Mais, assurément, aucun ministre des cultes n'aspirera au rôle de Louis XIV.

Il y a au Vatican un pontife portant la triple couronne de la sainteté de la vieillesse et de l'adversité. Il est le représentant de Dieu et le défenseur de la liberté des consciences. (Très bien! très bien! à droite.)

Aucun évêque ne se sépare de lui, aucun prêtre ne se sépare de son évêque. Les catholiques de France sont unis et personne ne les séparera. (Nouvelle approbation à droite.)

On reproche aux catholiques de n'être pas morts. Julien leur faisait déjà ce reproche. Oui, ils sont vivants, et au lendemain des désastres de la France ils se sont réveillés. Ils ont voulu relever les âmes et les caractères par la religion. (Très bien! à droite.)

Ils ont demandé le service obligatoire; mais ils ont demandé aussi l'aumônerie militaire; ils ont inauguré les cercles d'ouvriers. Des réunions animées d'un sentiment patriotique et religieux ont eu lieu dans les provinces. C'est ce réveil dont on fait un grief aux catholiques.

On leur reproche aussi de n'être pas de leur temps. Ce reproche n'est pas fondé. Il y a entre la mission de la France et celle de l'Eglise une harmonie complète. La liberté peut et doit exister avec l'Eglise.

Partout on des Constitutions libres ont été pratiquées, elles ont trouvé des dévoués auxiliaires dans les catholiques.

Les races latines qu'on cherche à déchristianiser ne rentreront qu'en redevenant chrétiennes et elles le redeviendront.

Puisqu'on ne peut changer la forme religieuse de la France, il n'est pas politique de chercher à la détruire.

La loi constitue un procédé révolutionnaire qui porte atteinte à des droits acquis. Elle touche même aux consciences. Le gouvernement y voit peut-être une concession sans importance qui lui fera gagner du temps; mais qu'il y prenne garde, cette concession ne fera que rendre la passion anticléricale plus avide et plus impatiente.

En 1830, alors que le flot révolutionnaire montait et attaquait réellement l'Eglise, un ministre s'est honoré en inaugurant une politique de résistance. Sachez résister, au lieu de vous engager sur la pente qui mène aux abîmes. (Applaudissements à droite.)

—En argumentant sur le projet de loi qui tend à faire accorder une pension viagère de 6,000 à Mme Rimbaud, quelques journaux ont annoncé que la veuve de l'ancien ministre avait une fortune personnelle assez considérable, et que M. Rimbaud lui même avait laissé deux cent mille francs environ à ses enfants.

Or, des renseignements particuliers que nous avons puisés à bonne source, nous permettent de déclarer que M. Rimbaud, personnellement, est mort dans une situation pécuniaire qui était loin de toucher à l'aisance. (*Moniteur universel*).

—Il vient de mourir à New York un homme qui avait atteint l'âge respectable de 110 ans. C'est un nommé Denis Lyon, qui était né à Kommar (Irlande) dans l'année 1766; il avait émigré en Amérique il y a vingt-six ans, étant âgé de quatre-vingt-quatre ans déjà, avec sa femme et sa quatre-vingt-dix enfants. Il a, jusqu'au dernier moment, conservé une mémoire remarquablement fidèle.

—Croirait-on que la population de Paris a diminué en 1875? Le fait cependant est avéré. De 1,851,000 habitants au 31 décembre 1874, ce chiffre s'est abaissé à 1,799,000 en 1875. Il s'agit, bien entendu, de la population vraie de la capitale, indépendamment des étrangers de passage. La cause de cette dépopulation tient à la cherté de la vie d'une part, à la facilité de se loger dans la banlieue, de l'autre, grâce aux chemins de fer et tramways. Les Parisiens commencent à imiter les Londoniens; le matin ils arrivent par les chemins de fer, vaquent tout le jour à leurs affaires, et le soir s'en retournent extra-muros. En outre, le chiffre des mariages s'est également amoindri de 2,259, mais le nombre des naissances a été de 50,243, en augmentation de 1,514 sur 1874.

—Définition militaire de la collation des grades, par M. Adrien Huart, du *Charivari* :

A la caserne :

Un conscrit.—Sargent, qu'est-ce que c'est que la collation des grades?

Le sergent.—Jeune homme, c'est bien simple, c'est que, quand tu seras caporal, tu auras le droit de me payer à dîner.

—27—

Sympômes encourageants.—La chaleur vivifiante répandue dans tout le système par les "Hostetter's Stomach Bitters," l'élasticité d'esprit et de corps qu'ils communiquent et la cessation de cet état moral vague et inquiet qui suit de l'usage de ce remède, sont des sympômes on ne peut plus encourageants pour le malheureux invalide. La sensation que produit le retour de la santé est des plus délicieuses, et pour un jeune, le malade souffrant de la Dyspepsie, du foie, de la constipation, de fièvres intermittentes ou rémittentes, de faiblesse, d'insomnie, de rhumatisme, des nerfs, de désordres urinaires, doivent profiter sans délai de ce précieux tonique et correctif. Il est non seulement propre à l'éradication de ces maladies, il est encore merveilleusement efficitif, dans tous les maux qui amènent une diminution de forces vitale, à cause de ses propriétés pour rétablir une vigueur générale.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ENQUÊTE CONGRESSIONNELLE TERMINÉE DANS LES PAROISSES FÉLICIANA.

Départ de M H. Gibson et Darrall.

Avant-hier soir, l'honorable R. L. Gibson et M. Darrall, membres du sous-comité d'enquête, sont arrivés à la Nouvelle Orléans, de retour de la paroisse Ouest-Féliciana.

Ils sont partis hier, après-midi, pour Washington.

Le comité a interrogé une vingtaine de témoins, démocrates et républicains, et est arrivé à la conclusion que les troubles dans les paroisses Féliciana n'ont en absolument rien à faire avec la politique.

Le comité a procédé très rapidement et a appris des choses très intéressantes.

Un homme de couleur, appelé comme témoin, a déclaré qu'il avait rempli à différentes reprises, six emplois importants. Cet homme ne sait ni lire ni écrire.

Comme les pouvoirs du sous-comité étaient limités, il n'a pu s'enquérir des troubles récents à Port Hudson et dans les environs, mais il est probable qu'il emportera à Washington le rapport impartial du capitaine Bascom, du 13me régiment d'infanterie de l'armée régulière des Etats-Unis.

On nous dit qu'il est probable que le comité entier sur les affaires de la Louisiane termine bientôt ses travaux. Il présentera immédiatement son rapport à la Chambre des représentants.

Sondages dans le lac Pontchartrain.

Le steamer Dix ayant été mis à la disposition du Conseil municipal par le gouvernement général pour faire des sondages dans le lac Pontchartrain, Mr Hardee, voyer de la ville, se propose de commencer ces travaux ce matin même.

Il s'agit de s'assurer si, par le fait de la crevasse de Bonnet Carré, la profondeur du lac a diminué d'une manière sensible, le canal du lac salé qui est entraîné par les eaux du fleuve et qui doit former un dépôt au fond, avec la perspective d'augmenter chaque jour par couches successives.

La St-Jean au lac Pontchartrain.

Il est probable que cette année encore, les vaudoux se réuniront sur les bords du lac Pontchartrain pour s'y livrer à leurs cérémonies mystérieuses et païennes. Leur fête coïncide avec la Saint-Jean, qui attirera aussi à Milneburg beaucoup de familles.

A l'occasion de la Saint-Jean le dernier train du chemin de fer Pontchartrain partira de la ville à onze heures et le dernier train du lac à onze heures et demie du soir.

Voleurs arrêtés

Dans la nuit de mercredi des voleurs sont entrés dans la résidence de Mr Lewis, à l'angle des rues Celisée et Piscanay, et ont emporté pour à peu près $150 de bijoux et de vêtements.

Dans la nuit de lundi, les mêmes coquins se sont introduits chez Mr Charles Prichard, encoignure des rues Prytania et Toledano, faisant main basse sur plusieurs pièces d'argenterie évaluées à $75.

Hier, dans la matinée, les agents Pecora, Hennessey et Stolberger ont arrêté deux individus, nommés Manuel Johnson, alias Topps, et Thomas Jenkins, qui sont accusés d'avoir commis les deux vols.

Le premier, lorsqu'il a été conduit au poste central, de la police a été reconnu par le capitaine Malone, chef du service de sureté, comme un des plus vieux voleurs de l'estimable confrérie des rodeurs de nuit.

Le compagnon de Topps est un tout jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans.

La presse Tyler.

Une presse pour le coton, selon la patente Tyler, avec un cylindre de soixante-quinze pouces, a été fondue mercredi dans la grande usine de messieurs Leeds et Cie.

Cette presse doit être envoyée à Selma, Alabama. Il n'y en a pas une aussi grande à la Nouvelle-Orléans.

Un grand nombre de courtiers de coton avaient été invités à assister à la fonte.

Bureau de Santé.

Il devait y avoir une séance du Bureau de Santé, avant-hier soir, mais il n'y avait pas de quorum présent. Le président, docteur F. B. Gaudet, a donc ajourné la réunion à jeudi prochain.

Premier club auxiliaire démocratique du cinquième ward.

Les membres du Premier Club Auxiliaire Démocratique du Cinquième Ward se sont réunis en grand nombre, hier soir, à leur quartier-général rue des Remparts No 155, sous la présidence du colonel Gustave Legardeur, jne.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Résolu, qu'admettant qu'il est du devoir de tous les citoyens conservateurs de ce ward de veiller à ce qu'il soit permis à tous les électeurs démocrates dûment enregistrés de voter pour qui bon leur semblera aux élections primaires, il est également de leur devoir de veiller à ce que personne, en dehors de ces électeurs dûment enregistrés ne soit permis de voter.

Résolu en outre que les membres de ce club sont parfaitement déterminés de mettre à exécution la résolution précédente.

Les comités de révision dans les wards.

Depuis le clôture de l'enregistrement des votants démocrates qui doivent participer aux élections primaires, les comités de révision se sont mis à l'œuvre afin de corriger les fraudes qui ont été commises. On en trouve dans tous les wards, mais tout particulièrement, paraît-il, dans le troisième ward.

On dit également qu'il y a beaucoup d'enregistrements frauduleux dans le onzième ward. Cet appoint illicite profiterait à la paroisse coloniale d'un grand nombre de membres du quatrième et du sixième ward.

Les comités de révision auront donc fort à faire, mais il faut espérer qu'ils s'acquitteront consciencieusement,—et coûte que coûte,—de la délicate et difficile mission qui leur a été confiée.

Club auxiliaire Démocratique du dixième ward.

Avant-hier soir, le Club auxiliaire Démocratique du dixième ward a baptisé son nouveau wigwam, à l'encoignure des rues Jackson et Liberté.

L'assemblée était très considérable et plusieurs orateurs ont été entendus, entre autres le gouverneur McEnery.

Voici les noms des officiers du club :

Président, Peter Blake, vice-président, J. Oaks, secrétaire, Geo. W. O'Brien, trésorier, John McKnight.

Départ des délégués de la Louisiane pour la Convention de St-Louis.

Les délégués qui ont été choisis à la dernière convention d'Etat du parti démocratique et conservateur pour représenter la Louisiane à la Convention de St-Louis, sont partis hier après-midi, accompagnés par plusieurs des suppléants.

Voici la liste complète pour l'Etat en général :

Délégués. — Ex-gouv. R. C. Wickliffe, Ouest-Féliciana; Hon. Thos. C. Manning, Rapides; Hon. Robert H. Marr, Orléans; Hon. E. E. Kidd, Jackson;—Substituts : Hon. Albert Voorhies, Orléans; Hon. F. P. Poché, St-Jacques.

Premier District Congressionnel.—Hon. F. S. Goode, Terrebonne; Joseph L. Brent, Ascension.—Substituts : John Avery, Iberia; F. G. Gastes, Ste-Marie.

Quatrième district congressionnel — Hon. James Jeffries, Rapides; Hon. Jno. C. Moncure, Caddo. Substitute—gén. P. A. Morse, Natchitoches; juge J. D. Watkins, Webster.

Cinquième district congressionnel — Hon. H. C. Mitchell, Claiborne; col. J. B. Corkern, Madison. Substitute — Napier Bartlett, Claiborne; Hon. L. Y. Reeves, Tensas.

Sixième district congressionnel—Hon. W. H. Pipes, East Feliciana; Henry L. Garland, St. Landry. Substitutés—Hon. S. B. Thorpe, Avoyelles; juge J. H Muse, St. Helena.

Le nombre total des délégués à la convention de St. Louis est de 738. Le nombre total de votes sera de 369, dont il faudra 246 pour décider du choix d'un candidat,—soit 492 délégués ayant droit chacun à un demi-vote.

La convention radicale d'Etat.

Les délégués des paroisses rurales pour la convention radicale d'Etat, qui doit se réunir le 27 de ce mois, commencent à arriver à la Nouvelle-Orléans.

Kellogg a été *interviewed*, comme cela se dit, par un grand nombre de reporters de journaux, mais il ne leur a donné que des réponses évasives qui n'apprennent rien.

Le *de facto* déclare positivement, cependant, qu'il ne sera pas candidat pour une *réélection*.

Packard, Warmoth et Tom Anderson sont les candidats officiels, mais on parle beaucoup aussi de Mr. Williamson et du juge Taylor Beattie.

Warmoth, dit-on, est celui qui semble avoir le dessus jusqu'à présent, mais si le Boss Packard, ni Tom Anderson, ne Bureau de retours, ne paraissent disposés à abandonner le partie.

On prétend que les sachems radicaux veulent se servir encore une fois du fameux baillon ensanglanté de Monsieur pendant la campagne électorale, mais Mr. A. P. Field, qui a été *interviewed* aussi, dit que ce jeu est usé et que le parti radical en Louisiane est bien décidément à l'agonie.

TEMPERATURE.—23 Juin 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.....	77	25
Midi.....	90	32
3 P. M.....	91	33
6 P. M.....	87	30

Louisiane.

Nous recevons les lettres suivantes :

Monsieur Limet,

Persistant dans mon opinion que l'émigration serait la source de meilleurs jours pour cet Etat, je tiens à vous initier avec un fait d'une haute importance selon moi. Il nous est arrivé une famille d'émigrants qui, attirés par la fameuse circulaire, dont je vous parlais, sont partis de New-York armes et bagages et sont venus en fixer dans nos prairies du Vermillion. La famille se compose de deux hommes, une femme et deux enfants. En partant de New York, ces gens avaient la ferme détermination d'accomplir leur projet, c'est-à-dire de profiter des grands avantages, dont leur parlait l'adresse en question. Ils avaient pourvu à toutes les nécessités apportant avec eux, tentes, effets pour camper jusqu'à même une demi douzaine de jambons cuits.

S'étant adressés à Mr. Walsh, l'auteur de la circulaire, ils obtinrent toutes les informations nécessaires et après s'être procuré : charrues, pioches, pêles, clous, etc., ils arrivèrent à Abbeville où ils rencontrèrent Mr. Alison, arpenteur du gouvernement, qui leur fit présenter trois cent vingt acres de terre pour la modique somme de cinquante-cinq piastres.

Sur ce, ils achetèrent une paire de bons chevaux et une charrette toute neuve, (le tout coûtant $90,) et firent route vers leur nouvelles possessions où ils plantèrent leurs tentes. Le bois de maison étant abondant, ils n'ont en aucune difficulté à en acheter, et les voilà en train de monter une habitation. Le plaisir de voir ces braves *settlers*. Voici leur réponse à mes premières questions : "Comment trouvez-vous votre nouveau pays?"—"Mais, monsieur, c'est sans contredit le plus beau pays que nous ayons encore vu."—"Comment, vous qui êtes Français et qui venez de New York, qui avez vu beaucoup de pays, enfin, vous trouvez ces grandes prairies un joli pays?"—"Mais oui, monsieur, autant de terre prête à recevoir la charrue, sans ronces, sans forêts à défricher, mais vraiment nous croyons que c'est un pays bien beau."—"Et les lapins dont on dit tant de mal, comment vous ont-ils reçus?"—"Nous avons été bien reçus et bien traités et nous n'avons que des louanges à en faire!"

UN GARDEUR DE VACHES.

Lac Arthur, le 5 juin 1876.

Messieurs,

Enhardi par la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli mes premières lignes sur le lac Arthur, je viens de nouveau vous entretenir sur ces lieux si beaux, mais si peu connus à cause de la difficulté des communications. Malgré cela quelques familles y sont opérées. Il y a deux ans, environ, que Mr J. Castet, marchand sur le haut de la Mermantau, y a élevé un moulin à coton, à côté du moulin à scie qu'il y possède depuis plusieurs années.

L'an dernier, MM. Laurente et Doroseau, marchands sur la rive droite du Lac, ont, à la sollicitation des habitants de cette rive, fait un appel aux planteurs de coton dont les diverses parties ont été achetées tant à la Nouvelle-Orléans qu'à Galveston.

Il y a un peu de coton à passer l'an dernier. Cette année les habitants ont de beaucoup augmenté la culture de ce précieux textile.

En traversant, dernièrement, les belles prairies qui séparent Vermillionville du Lac Arthur, j'ai été frappé de la richesse que ces prairies contiennent en fourrages inépuisables. Mais combien peu de bestiaux en profitent! Les bêtes à cornes, qui en étaient autrefois l'immense richesse, sont loin d'augmenter. Bien plus, j'y ai remarqué une affligeante diminution des chevaux farouches qui, autrefois, en faisaient la richesse et l'ornement.

Quelle peut être la cause de cette diminution? Je l'ignore. On parle de colonies spéculatives au clair de la lune.

Lorsque, avant la guerre, on traversait les prairies, à chaque pas on rencontrait de nombreuses "manades" de ces beaux animaux. Poussés par une curiosité craintive, ils faisaient mille bonds autour de nos voitures, cherchant, je suppose, à se rendre compte de ce qu'éprouvaient ceux de leurs semblables qui les traînaient. Et puis, frappés de terreur, à l'idée d'être séduits au même sort, ils s'éloignaient d'un impétueux galop.

Le mot "manade" signifie un nombre de 15, 20 et peut-être 30 juments d'âges divers avec leurs poulains. Chaque année, les propriétaires de ces chevaux rassemblent dans un parc, marqueront les jeunes poulains, mâles et femelles, et font subir aux mâles une cruelle mutilation.

Lorsqu'ils ont besoin d'un chef de manade, ils épargnent un de leurs plus beaux poulains et, au bout de quelques années, lui confie la garde d'un certain nombre de juments.

Rien de plus despotique comme la surveillance qu'exerce cet orgueilleux sultan sur le harem qui lui est confié. On le voit constamment tourner autour de ces femelles dont il est strictement jaloux. Malheur à tout rival qui oserait violer les limites de son empire. Ce quadrupède, jusque là inoffensif, devient tigre! Le museau en l'air, les dents découvertes, les oreilles couchées en arrière sur un cou tout hérissé, il se rue à la rencontre de l'intrus, le déchire ou l'accable de ruades irrésistibles. Et puis, quand le danger est passé, il revient empressé auprès de ses femelles. Mais que l'une d'elle ait l'idée de se détacher de la bande, il faut voir avec quelle sévérité il la ramène à sa place.....

Un autre progrès que j'ai remarqué dans les contrées que je vous signale, et qui plaisir, c'est l'accroissement prodigieux de la population blanche. Dans chaque maison on l'on pénètre, on voit de nombreuses petites têtes blondes.

Dernièrement, le Rév. Père Maikant, curé d'Abbeville, se rendant dans les environs pour y célébrer un mariage, s'arrêta au moulin à scie de MM. Déchamps. Il consentit à dire la messe dans une jolie chapelle improvisée par Mr et Mme Déchamps Jr.

J'y assistai. Bien rarement, messieurs, j'ai joui d'un plus beau coup d'œil.

La chapelle était pleine de dames d'âges divers, mais surtout de jeunes mères tenant dans leurs bras leurs nouveaux nés qu'elles apportaient au baptême. Tous ces petits citoyens se sont montrés dignes de la rude épreuve du sel du père Maihant. Un jeune éthiopien profita aussi de cette occasion pour se faire initier au christianisme.

La vue de ces enfants réjouit le cœur; cela fait espérer un avenir meilleur. Dieu n'abandonnera pas cette jeune génération qui s'élance dans l'arène de la vie.

La grande ressource de nos prairies, l'élève des bestiaux, diminue rapidement; c'est incontestable. Mais quelle immense richesse n'y peut-on trouver dans la culture de riz? Ces terres sont naturellement inexploitées. L'eau y est à proximité. Déjà, l'an dernier, la paroisse du Calcasieu qui est à l'Ouest de la nôtre, a fait des milliers de barils de ce précieux végétal. La difficulté de l'écaller, faute de machines convenables, a forcé les propriétaires à le sacrifier à $3,50 le baril.

Beaucoup de riz a été employé à la nourriture des chevaux de labourage. Plusieurs personnes déterminées à entreprendre cette culture sont retenues par le manque d'un mécanisme convenable à le préparer pour le marché. Les grands et confiteux moulins américains, bons pour de grands centres de population, ne conviennent pas pour nos populations trop éparses pour le moment.

Bien des personnes sont anxieuses de connaître le résultat de l'invention de Mr Jouet, 72 rue Toulouse, dont l'*Abeille* a parlé, il y a quelque temps. Peut-on espérer qu'elle réussira?

Grâce aux machines à vapeur verticales, peu coûteuses aujourd'hui, et à l'admirable porteuse d'eau inventée par Mr Fowler l'irrigation des champs de riz est mise à la portée de tout le monde.

Espérant que bientôt l'invention de Mr Jouet viendra justifier l'espoir que nous avons dans son efficacité; j'ai l'honneur, MM. les Editeurs, votre bien dévoué serviteur.

J. R.

PARIS

AU PETIT SAINT-THOMAS.

27, 29, 31, 33, et 35, rue du Bac,

et 25, rue de l'Université (Près les Tuileries.)

Cette maison qui compte plus de soixante années d'existence, est universellement connue et réputée comme établissement de confiance de premier ordre et vendant à très bon marché.

Dans ces immenses magasins, que le voyageur ne peut se dispenser de visiter, se trouvent réunis les assortiments les plus complets de Soieries des premières fabriques: **Bonnet, Tapissier, Ramon**, etc.; les **Hautes nouveautés en Etoffes de Fantaisie et Lainages, Châles, Confections et Costumes** pour dames, **Lingerie, Dentelles, Bonneterie, Ganterie, Toiles, Etoffes pour Ameublement, Tapis, Mercerie, Articles de Paris, Parfumerie**, etc. etc.—**English Assistants.**

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris 15 rue de la Paix, Paris.

Décédée, hier matin, à huit heures, à l'age de soixante-neuf ans et demi, demoiselle EOÉRIE BERTRAND. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Bertrand, de Maby, Cap, de Villé et Blaos sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures précises. Le convoi funèbre partira de la dernière résidence, coin Crave et Clément.

Décédé, à la Havane, à l'age de vingt et un ans, le 2 juin 1876, ALEXANDRE PAILLE, né à Rouen, fils cadet de Jean-Baptiste Paille, natif de Salernes (Var) habitant la Nlle-Orléans.

De la part de la famille.

Décédé, vendredi, 23 juin 1876, à neuf heures du soir, à l'âge de sept ans et six mois, VICTOR FRANKLIN VANTIER, fils de Charles Vantier et de Louise Klar. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à cinq heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, encoignure des rues Maurepas et Esplanade.

Décédé, hier, à 4 heures et demie de l'après-midi, à l'age de onze mois, CHARLES F. BERTONNEAU, fils de Arnold Bertonneau et d'Eulalie Monifort. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 18, rue St Antoine, entre Amour et Crapo.

Décédée, hier, à six heures de l'après-midi, à l'age de neuf mois et dix jours, INESSE, fille de Bernardo Tuero et de Isabelle Caballero. Son enterrement aura lieu cette après-midi, à cinq heures; les amis et connaissances des familles Tuero, Caballero, ainsi que ceux de Antonio Alvarez Galan sont invités à y assister. Le corps est exposé au No 430 de la rue St-Jean-Baptiste, entre St-Bernard et Annette.

Grand Pique-Nique
—DONNÉ PAR—
L'Association Mutuelle et Protectrice des Jardiniers,
Le 9 Juillet, dans
L'OAK GROVE PLANTATION,
Paroisse St Bernard,
A deux lieues du terminus des chars Dauphine et de la Levée.
PROGRAMME.
1—Jeu; grande sortie de la société à huit heures A.M.
2—Course aux sacs, course aux brouettes.
3—Course à pied pour les membres seulement.
4—Les chasses au pot, la chasse au cochon graissé, la chasse aux lanternes.
5—Le célèbre ventriloque SHELDON est engagé et sera présent toute l'après-midi.
6—A six heures, grand bal champêtre sur une grande plateforme.
L'endroit est très bien éclairé, et des arrangements seront pris sans qu'il y ait des chars toujours à la disposition du monde.
La musique sera fournie par Charles Jacker et la fête durera jusqu'à minuit.
Des propositions de marchandises pour la barre, le restaurant, soda et ice-cream stands seront reçues jusqu'au 2 juillet.
Comité d'arrangements.
V. Anseman, V. Meyer, John Jacker,
C. Heintz, J. Pojes, M. Kramer,
J. Schaff, C. Herzog, F. Frosch,
J. Kramer, R. Barrain, G. F. Brauner.
Léon Artigue, F. Meyer.
NOTA—La réunion régulière mensuelle aura lieu vendredi, 1er juillet à 7 heures P. M. Tous les membres sont requis d'être présents.
Par ordre de V. ANSEMANN, président.
Le secrétaire, G. F. BRAUNER.
24 juin au 9 juil.